



Certificat médical ou attestation ?

Questionnaire de santé « QS-SPORT » du ministère chargé des sports

Le certificat médical est conseillé mais n'est plus obligatoire pour pratiquer une activité physique ou sportive hors compétition.

Ce questionnaire vous permet de savoir s'il est indiqué de consulter votre médecin pour fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive. Le cas échéant, vous pourrez compléter l'attestation sur l'honneur qui figure au verso.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS

- 1) Un membre de la famille de l'adhérent est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
- 2) L'adhérent a-t-il ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) L'adhérent a-t-il eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) L'adhérent a-t-il eu une perte de connaissance ?
- 5) Si l'adhérent a arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, a-t-il repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) L'adhérent a-t-il débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

À CE JOUR

- 7) L'adhérent ressent-il une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) La pratique sportive de l'adhérent est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) L'adhérent pense-t-il avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre sa pratique sportive ?

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent.

Si vous répondez OUI à une ou plusieurs questions

Il est conseillé de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive, datant de moins d'un an.

Si vous répondez NON à toutes les questions

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir, mais vous devez compléter l'attestation qui figure au verso et la remettre à un responsable du club.



USCOV

Union sportive et culturelle olympique villepintoise (U.S.C.O.V.), section powerlifting
3 rue Pierre Audat, 93420 Villepinte

Saison 2026-2027

Attestation sur l'honneur

À remettre à un responsable du club avec le dossier d'inscription

Nom et prénom de l'adhérent

Date de naissance

Nom et prénom du représentant légal (si l'adhérent est mineur)

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé figurant au recto et avoir répondu NON à chacune des neuf questions.

Si l'adhérent est mineur, cette attestation est signée par son représentant légal. En cas de réponse OUI à au moins une question, ne pas remplir cette attestation : fournir un certificat médical de moins d'un an.

Fait à

le / /

Signature